



DUREE ET LIEUX

- **301 heures** en centre de formation
- **63 heures** en structure de stages
- **Total de 364 heures**

- Réparties sur 4 mois : **2 avril au 07 juillet 2020**

- Formation à **Bourg en Bresse**

FINANCEMENT

La formation est financée par l'**Afdas** et le **Plan d'Investissement compétences (PIC)**



SELECTION ET POSITIONNEMENT

Le candidat devra passer une sélection : candidature + entretien de 15 minutes, pour vérifier ses capacités à démarrer et suivre la formation

Vous pouvez candidater en vous présentant lors des Informations collectives

Le jour de la réunion, merci de vous munir d'un CV.

AIN PROFESSION SPORT ET CULTURE

539, chemin de la Zone Artisanale

ZA de Domagne

01250 CEYZERIAT

Tel. 04 74 22 93 35

06 30 80 59 51

Contact : Julien FOURNEAU

j.fourneau@ain-profession-sport.fr

www.ain-profession-sport.fr



FORMATION préparant au METIER d'ANIMATEUR SPORTIF

Dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



www.ain-profession-sport.fr

Tel. 04 74 22 50 57

4 MODULES DE FORMATION :

PRE-REQUIS

- **Avoir 18 ans**
- **Avoir une pratique sportive**
- **Volonté de s'impliquer dans le milieu sportifs (club, association)**
- **Etre inscrit à Pole Emploi**
- **Avoir un projet professionnel en lien avec les métiers du sport et de l'animation**
- **Avoir un certificat médical**

PUBLIC VISE

Le public prioritaire concerné par cette action est le public en difficulté d'insertion socio-professionnelle.

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi
- Public orienté par les prescripteurs vers les « parcours pré-qualifiants »

DEBOUCHES

- Associations et clubs sportifs
- Salles de fitness
- Village vacances

L'objectif principal de l'action est de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par :

- La découverte de leur futur milieu professionnel
- La sensibilisation au fonctionnement d'une association
- La préparation aux tests d'entrée des diplômes de l'animation sportive BPJEPS
- L'acquisition de compétences requises pour exercer un emploi dans le domaine de l'animation sportive
- La validation du PSC 1 et du CQP animateur de Loisirs Sportif option AGEE

Il s'agit de rassembler des personnes autour d'un projet et de leur donner les clés et les connaissances indispensables pour une bonne intégration dans ce secteur professionnel atypique.

**DECOUVERTE ET SENSIBILISATION
AUX METIERS DU SPORT**

- POLE « PROJET PROFESSIONNEL ET DECOUVERTE DU SECTEUR ASSOCIATIF (63h)

- Préparation à l'insertion dans le monde du travail
- Présentation du fonctionnement d'une association et sa gouvernance
- Connaissance de l'environnement social et réglementaire

- POLE « ANIMATION, SPORT ET SANTE » (168h)

- Découverte et pratique d'activités sportives
- PSC 1
- CQP ALS option « Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression » (AGEE)

- POLE « HABILETES SOCIALES » (42)

- Communication
- Les règles de vie sociale et professionnelle
- Préparer l'entrée en formation qualifiante

- POLE « VIE ASSOCIATION » (28h)

- Rencontre et intervention de différents responsables associatifs et professionnels de l'animation sportive